

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000664 – EUR 62/022/00

Information complémentaire sur l'AU 115/00 (EUR 62/010/00 du 11 mai 2000) et la suivante (EUR 62/019/00 du 4 août 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION

OUZBÉKISTAN Rafael Farkhatovitch Moubarakchine, 21 ans

Londres, le 13 octobre 2000

Rafael Farkhatovitch Moubarakchine a été exécuté le 5 juillet 2000.

Sa mère n'avait pas été autorisée à le voir lorsqu'elle était venue lui rendre visite en juillet. Elle a été informée le 7 août par le tribunal de la ville de Tachkent, qui avait condamné à mort son fils en décembre 1999, qu'il avait déjà été exécuté. Elle a reçu le même jour le certificat de décès confirmant l'exécution.

La mère de Rafael Farkhatovitch Moubarakchine n'a pas été autorisée à voir la dépouille de son fils ni à lui rendre un dernier hommage. Elle ignore où son corps a été enterré.

**Aucune action n'est désormais requise de la part du réseau des Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux d'entre vous qui ont envoyé des appels en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*